



Que feront les législateurs pour répondre à la confiance de leurs électeurs?

Haiti après les élections

La communauté interaméricaine a attentivement observé les récentes élections en Haïti qui ont mené, après deux ans d'interruption, à l'inauguration d'une nouvelle législature le 9 mai dernier. Dans ces circonstances, ParlAmericas a demandé à deux députés et à deux sénateurs de partis politiques différents quel serait le principal défi qu'ils devraient relever durant leur mandat, et pour quelle raison.

La sénatrice **Edmonde Supplice Beauzile**, vice-présidente du Sénat et membre du parti Fusion, a expliqué que son action consisterait à répondre au programme électoral de la Coalition Haïtienne des Femmes Leaders (COHFEL). « Je suis tenue de répondre des priorités fixées et validées [par la COHFEL] en assemblée », a-t-elle déclaré. « De ces priorités, celle qui est la plus urgente et qui répond à un besoin national, c'est d'arriver à faire voter la loi cadre qui institutionnalisera la déconcentration des services sociaux de base et qui donnera corps à la décentralisation, meilleure voie pour un développement local soutenable ». Elle a ajouté : « Il faut que les femmes parlementaires s'assurent que le cadre légal réponde aux besoins des femmes chefs de famille monoparentales ».

Pour le vice-président de la Chambre des députés, **Jean David Geneste**, du parti Alyans, « le défi principal à relever sera de faciliter une production législative adéquate et dynamique qui réponde aux exigences d'une démarche intégrée visant le développement durable par le biais de l'éducation et la décentralisation ». À son avis, « depuis la création de l'État d'Haïti en 1804, les dirigeants n'ont jamais com-

du parlement à la construction de l'État de droit par le renforcement institutionnel », et « la réalisation d'un agenda législatif réaliste en conformité avec les priorités nationales (éducation, santé, infrastructure, sécurité, emploi et investissement) ». « Pour y arriver –a-t-il ajouté– le parlement doit améliorer l'organisation et le fonctionnement des commissions permanentes, former son personnel,

rural ». « Les objectifs de ce projet –a-t-il déclaré– sont de : contribuer à l'effort d'émancipation du monde rural, faire connaître le droit en milieu rural, faire participer le paysan à l'élaboration de la règle de droit et promouvoir un droit qui tienne compte des préoccupations du monde rural ». Le député propose ainsi d'« inventer les moyens pouvant permettre d'éduquer les populations à la pratique de la démocratie » et en particulier, les encourager « à prendre en charge la défense de leurs droits ». Et ce, parce que, pour le député, « la condition *sine qua non* de l'enracinement de notre démocratie naissante est l'organisation d'un système cohérent de formation de nos masses populaires sur les notions les plus élémentaires de droit ».

Photo: MINUSTAH



Grâce aux élections, les Haïtiens renouent avec la démocratie

pris la nécessité et l'indispensabilité de faire de l'éducation une priorité pour le développement durable ». C'est la raison pour laquelle « on a toujours eu un État centralisé, insouciant des besoins et des droits fondamentaux des citoyens haïtiens ».

Selon le sénateur **Kély Bastien**, du parti du gouvernement Lespwa, « le souci majeur reste la contribution

mettre sur pied des outils et mécanismes de contrôle de l'action gouvernementale et doter l'institution d'un bâtiment moderne à la dimension de sa mission ».

Enfin, le député **Gérard Thérémène**, du parti Konba, a indiqué qu'il souhaitait pour sa part profiter de son mandat parlementaire pour parer un projet de « services juridiques gratuits en milieu

Ces commentaires ont été raccourcis faute d'espace. Leur version intégrale se trouve sur notre site Web: www.e-fipa.org

Dans cette édition

La Grenade sur la voie du tourisme durable	2
Le pouvoir législatif en Colombie	3
Du nouveau au FIPA!	4
Au sujet du FIPA	4
Marraines recherchées	4
Non au terrorisme	4

La Grenade sur la voie du tourisme durable

Photo: Grenada Board of Tourism



Scènes et paysages de la vie quotidienne à la Grenade

La sénateure **Brenda Hood**, membre du Comité exécutif du FIPA et ministre du Tourisme, de l'Aviation civile, de la Culture et des Arts de la scène de la Grenade, donne son impression sur le tourisme durable, une industrie majeure pour bien des pays des Amériques.

La notion de tourisme durable revêt des sens et des connotations divers dans les différentes régions du monde, voire chez les universitaires. Quoi qu'il en soit, le tourisme durable englobe trois grands éléments :

- La conservation appropriée et l'utilisation continue de la nature, de la culture et de l'histoire;
- La valorisation des collectivités locales;
- L'orientation judicieuse des visiteurs pour les sensibiliser à la nature, à la culture et à l'histoire des régions et collectivités locales.

Le tourisme durable fondé sur ces éléments vise à assurer un équilibre entre les efforts de conservation et de protection d'une part et les répercussions sociales et économiques du tourisme d'autre part.

Le tourisme consiste essentiellement à vendre des expériences aux visiteurs, et à mettre au point des produits qui agiront comme catalyseurs et facilitateurs de vente. Comme le tourisme fait intervenir bien des secteurs de l'économie, les difficultés que ceux-ci ont à surmonter influent sur le tourisme.

Parmi ces difficultés, citons la destruction aveugle des forêts et de la faune, la dégradation des grèves par l'érosion, le déclin des récifs de corail sous l'effet de l'atterrissement et la perte de bâtiments patrimoniaux sous la pression de l'urbanisation. Quoi qu'il en soit, comme le tourisme est affaire d'expérience de qualité, seul le tourisme durable saurait être un succès à long terme.

Pour bâtir une industrie touristique durable, tout pays doit satisfaire aux conditions minimales préalables suivantes :

- Répertoire et évaluer ses ressources touristiques (humaines, documentaires, matérielles et financières);
- Comprendre les rôles et les responsabilités des principaux intervenants et collaborateurs, et agir en conséquence;
- Inscire le tourisme durable dans des politiques nationales qui touchent les divers secteurs;
- Sensibiliser la population et les intervenants locaux;
- Élaborer des politiques à la lumière de recherches pertinentes fondées sur le besoin de protéger l'environnement naturel, la culture locale et l'histoire;
- Légiférer (lois, règlements et ententes);
- Disposer de ressources humaines

qui sont suffisamment formées, expérimentées et motivées.

Les objectifs stratégiques de la Grenade en matière de tourisme se fondent sur la reconnaissance du principe de durabilité pour assurer le succès de l'industrie selon les trois énoncés de politique suivants :

- S'assurer que le développement du tourisme se fait dans le respect de la protection et de la conservation des ressources naturelles et culturelles du pays, et des valeurs environnementales et morales de la nation;
- Favoriser la forme et l'échelle de développement touristique les plus appropriées en harmonie avec le capital des ressources des îles et les aspirations de la population;
- S'assurer que les services essentiels en matière d'installations et d'infrastructure touristiques évoluent au rythme des exigences du secteur dans le contexte de la capacité de tolérance établie.

En outre, le tourisme ne saurait être vraiment durable sans tenir compte des collectivités touchées par les projets de développement touristique. Pour être durables, ces projets doivent être rentables financièrement et socialement.

Enfin, le système d'éducation du pays doit être mis à contribution pour démontrer que l'industrie du tourisme est un facteur très important de développement de l'économie du pays; il faut proposer dans les programmes d'études des cours de tourisme durable et, surtout, recueillir des statistiques pertinentes pour mieux comprendre quelle est l'incidence de l'industrie sur le pays.

En somme, il faut aborder le tourisme durable de façon holistique pour bien comprendre son incidence sur l'ensemble du pays.



Données sur le Congrès

Le pouvoir législatif en Colombie

Chambre des représentants (2006–2010)

- ◆ 65 représentants
- ◆ 22 groupes parlementaires
- ◆ 15 femmes
- ◆ 150 hommes
- ◆ 2 représentants pour les Afro-Colombiens
- ◆ 1 représentant pour les Autochtones
- ◆ 1 représentant pour les Colombiens de l'extérieur
- ◆ Principaux partis :
 - Libéral 22% (centre-gauche),
 - La U 18% (centre-droite),
 - Conservateur 17% (droite),
 - Cambio Radical 12% (centre-droite),
 - Polo Democrático 5% (gauche),
 - Autres 26%

Sénat de la République (2006–2010)

- ◆ 102 sénateurs
- ◆ 10 groupes parlementaires
- ◆ 13 femmes
- ◆ 89 hommes
- ◆ 2 sénateurs pour les Autochtones
- ◆ Principaux partis :
 - La U 20% (centre-droite),
 - Conservateur 18% (droite),
 - Libéral 17% (centre-gauche),
 - Cambio Radical 15% (centre-droite),
 - Polo Democrático 10% (gauche),
 - Autres 20%

La Constitution politique de Colombie (1991) établit la structure générale de l'État et déclare que le pouvoir public se compose des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Les fonctions législatives sont confiées au Congrès de la République qui comprend deux chambres : le Sénat et la Chambre des représentants. Les sénateurs et représentants sont élus à la même date pour des mandats de quatre ans avec possibilité de réélection illimitée, les premiers dans des circonscriptions nationales et les seconds dans des circonscriptions territoriales, en plus des circonscriptions spéciales.

Les élections (mars 2006) et le début de la nouvelle période législative (juillet 2006) ont déclenché la mise en marche de la fameuse réforme politique approuvée en 2003, laquelle introduit d'importantes modifications au fonctionnement du Congrès.

Cette modification constitutionnelle a renforcé le régime des partis politiques, a modifié la répartition des sièges dans l'entité avec l'application de la méthode *d'Hondt* et a établi un régime de groupes parlementaires visant à consolider les partis dans les élections au Congrès.

Chacune des chambres est dotée d'un bureau, d'un président (sénateur et député), d'un secrétaire général, d'une structure administrative et de commissions dont font partie les membres du Congrès. Ces commissions qui traitent de thèmes particuliers et sont de nature

constitutionnelle (permanentes) et juridique ont pour mission d'examiner les projets de loi.

En plus de ses fonctions législatives soit celles d'adopter, d'interpréter, de modifier et d'abroger les lois et codes dans tous les domaines de la législation ainsi que de modifier la Constitution, il incombe au Congrès de la République d'exercer le contrôle politique du gouvernement à l'aide de débats et de motions de censure à l'encontre des ministres, de choisir les autorités suprêmes des organes de contrôle (Bureau du vérificateur général, Bureau du procureur de la République, Bureau du protecteur du citoyen) et les magistrats de la Cour constitutionnelle, et de juger le président et d'autres hauts fonctionnaires.

Photo: Congreso de la República de Colombia



Vue sur le Congrès colombien en séance



Du nouveau au FIPA!

Au sujet du FIPA

Chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le premier numéro de *ParlAmericas*. Ce nouveau bulletin d'information du FIPA se veut un reflet du travail important que nous – parlementaires – accomplissons pour ériger dans nos pays des démocraties attentives aux besoins des citoyens. Contribuez-y en nous faisant part des avancées législatives réalisées par vos parlements et de vos idées d'articles!

Nous avons dédié dans ce numéro une rubrique spéciale au Congrès colombien qui sera l'hôte, en novembre prochain, de la Cinquième Assemblée plénière du Forum.

J'espère que vous vous joindrez à nous à cette occasion pour dialoguer de réduction de la pauvreté, de lutte contre le narcotrafic, des défis reliés au commerce et à l'intégration et pour participer à la quatrième rencontre du Groupe des femmes parlementaires des Amériques.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont gentiment collaboré à la rédaction de ce premier numéro, et bien sûr, l'Agence canadienne de développement international et les parlements membres pour leur appui financier. Bonne lecture et au plaisir de vous voir à Bogotá!

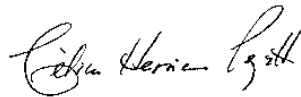


Photo: Arlette Pedraglio



Sénateur Hervieux-Payette, présidente

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant composé des corps législatifs nationaux des États qui sont membres de l'Organisation des États américains (OEA). Au moyen de réunions périodiques et d'échanges virtuels, les membres du FIPA se sont engagés à favoriser un dialogue interparlementaire sur des questions d'intérêt commun et à exprimer la voix des parlementaires face au processus d'intégration hémisphérique.

Marraines recherchées Non au terrorisme

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA cherche des femmes parlementaires souhaitant participer à un projet de mentorat qui permettra aux femmes nouvellement élues de profiter de l'aide, des conseils et du soutien de leurs collègues plus expérimentées pour relever les défis de la vie politique.

Pour renseignements ou inscription, veuillez communiquer avec Sabra Ripley au Secrétariat technique du FIPA.

L'Argentine, le Brésil, le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, la Grenade, le Guatemala, la République dominicaine et Trinité et Tobago se sont joints aux États parties à la Convention interaméricaine contre le terrorisme en déposant leur instrument de ratification au cours de la dernière année. Rappelons que l'Assemblée plénière du FIPA avait réitéré en 2005 à Brasilia « l'urgence de ratifier [...] et d'appliquer les instruments internationaux de lutte contre le terrorisme, en particulier la Convention interaméricaine » et ce, dans le respect des droits de la personne.

COMITÉ EXÉCUTIF DU FIPA

Présidente

- Sénateur Céline Hervieux-Payette, Canada

Amérique du Nord

- Député James Bezan, Canada
- Mexique: représentant à confirmer

Amérique centrale

- Député Erick Mauricio Rodríguez-Gavarrete, Honduras
- Député Gudy Rivera Estrada, Guatemala

Caraïbes

- Sénateur Sandra Husbands, Barbade
- Sénateur Brenda Hood, Grenade

Amérique du Sud

- Sénateur Alejandro Velázquez, Paraguay
- Député Iván Moreira Barros, Chili

Pays hôte

- Sénateur Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, Colombie

5^e Assemblée à Bogotá

L'Assemblée plénière se réunira à Bogotá, en Colombie, du 19 au 21 novembre 2006. Les groupes de travail examineront les thèmes suivants :

- Commerce et intégration
- Réduction de la pauvreté
- Lutte contre le narcotrafic
- Égalité entre les sexes

Contactez-

nous

FIPA
500-165 rue Sparks
Ottawa, Ontario K1P 5B9
Canada

Tél. : +1 613 594-5222
Télec. : +1 613 594-4766
info@e-fipa.org
www.e-fipa.org

